

**NOUVELLE  
ÉLECTION**  
SUR LE CANTON  
LE MANS 7



PAUL  
**LÉTARD**

*Vos Conseillers départementaux*



SYLVIE  
**TOLMONT**



*Continuons  
ensemble!*

LE MANS (quartiers Novaxis,  
Sables d'Or, Miroir, Batignolles,  
Zone Industrielle Sud) /  
ALLONNES /  
CHAUFOUR-NOTRE-DAME /  
FAY /  
PRUILLÉ-LE-CHÉTIF /  
SAINT-GEORGES-DU-BOIS /  
TRANGÉ

CANDIDATS DU RASSEMBLEMENT





# Continuons ensemble !

Chère Madame, cher Monsieur,

Un an après notre élection, la justice administrative a décidé d'annuler l'élection sur le canton Le Mans 7 suite au recours déposé par les candidats du Front national. Cette décision était prévisible, au regard du très faible écart de voix observé au premier tour et des erreurs constatées dans plusieurs bureaux de vote.

**Dimanche 5 juin, vous serez donc amenés à élire vos deux Conseillers départementaux pour poursuivre le mandat débuté l'année dernière. Accompagnés de nos deux remplaçants Quentin PORTIER et Anne PICHON, nous sommes candidats pour poursuivre la mission que vous nous aviez confiée.**

## Présence, écoute et travail

Dans le cadre de notre mandat, nous entendons poursuivre avec sérieux, enthousiasme et énergie notre engagement au service de ce territoire où nous vivons, que nous connaissons et sur lequel nous avons agi en qualité de Conseillers départementaux depuis mars 2015.

Elus de proximité, nous continuerons à travailler à vos côtés en multipliant les occasions de vous rencontrer pour vous écouter, avec le souci constant d'accompagner chacun d'entre vous le mieux possible.

## Un projet pour notre canton

Conscients des préoccupations de chacun, nous mesurons également le dynamisme et les potentialités de notre canton, c'est pourquoi nous souhaitons continuer à susciter, accompagner et défendre avec détermination de nombreux projets. C'est à la mise en place de solutions concrètes que nous continuerons à travailler avec ardeur et passion.

## Une élection qui concerne d'abord le Département et notre canton

Le but de cette élection n'est pas de sanctionner ou d'approuver la politique gouvernementale mais tout simplement de choisir des élus capables de porter des projets sur les enjeux locaux propres à la Sarthe et à notre canton.

## Le 5 juin, les enjeux seront importants

- **Votez pour ne pas abandonner un droit précieux** de notre Démocratie et laissez ainsi à ceux qui ne partagent pas forcément vos valeurs la possibilité de choisir à votre place ;
- **Votez pour des élus de terrain** qui connaissent les dossiers, savent comment les faire avancer et sont les seuls à vous proposer un projet cantonal concret proche de vos préoccupations ;
- **Votez pour des élus qui portent au Conseil départemental** des choix politiques novateurs et s'opposent avec force à la politique injuste et inadaptée de la Majorité départementale de Droite.

**Notre canton et toutes les communes qui le composent ont besoin d'être entendus et défendus. Vous pourrez compter sur nous pour porter vos intérêts, les intérêts de tout le canton au sein de l'Assemblée départementale comme nous l'avons fait tout au long de notre première année de mandat.**

**Aussi, dès le 1<sup>er</sup> tour, mobilisez-vous, faites-vous entendre et donnez de la voix à vos Conseillers départementaux pour continuer à porter haut et fort les intérêts de notre canton.**

**Vos Conseillers départementaux (mars 2015 - mars 2016)**

**PAUL LÉTARD**

**SYLVIE TOLMONT**

### PAUL LÉTARD

56 ans - Technicien agricole  
Conseiller municipal  
d'Allonnes délégué à  
l'environnement,  
au développement durable  
et à la mobilité



### Mon Suppléant : Quentin PORTIER

30 ans - Infirmier au  
Centre Hospitalier  
Spécialisé d'Allonnes  
Conseiller municipal du Mans  
délégué à la Prévention de  
la délinquance



### SYLVIE TOLMONT

53 ans - Députée de la 4<sup>e</sup>  
circonscription de la Sarthe  
Conseillère municipale de Fay  
et Conseillère communautaire  
de la Communauté de communes  
du Bocage Cénomans



### Ma suppléante : Anne PICHON

63 ans - Retraitée de la Caisse  
d'Allocations Familiales de  
la Sarthe, Adjointe au Maire  
d'Allonnes en charge des  
solidarités et des services publics,  
Conseillère communautaire de  
Le Mans Métropole





# Notre action au Conseil départemental

Afin de représenter les intérêts du canton dans toutes les instances du Conseil départemental, nous nous sommes partagés en complémentarité les compétences du Département.

Si les sujets liés à l'éducation, la jeunesse et l'enfance, la coopération intercommunale, la culture et la sécurité sont au cœur des engagements de Sylvie Tolmont, Paul Létard est particulièrement mobilisé sur les questions relatives à l'environnement, la transition énergétique, les territoires ruraux et l'agriculture.

## NOS ATTRIBUTIONS

### Sylvie Tolmont

Membre de la commission Permanente  
Membre de la commission Réussite Éducative : Collèges et Transports  
Membre de la commission Finances, Ressources et Administration Générale  
Membre du Conseil d'Administration du collège Kennedy d'Allonnes  
Vice-Présidente du Service Départemental d'Incendie et de Secours

### Paul Létard

Membre de la commission Agriculture, Ruralité et Développement Local  
Membre de la commission Développement Durable, Environnement et Logement  
Membre du Conseil d'Administration du collège Le Marin d'Allonnes

## NOTRE BILAN

De manière concrète, notre engagement s'est traduit par la tenue de plus de 50 permanences sur tout le territoire et le traitement attentif de nombreuses sollicitations individuelles ou collectives. Résolument mobilisés, nous avons apporté un soutien constant aux associations, un appui auprès des maires du canton, notre participation à de nombreuses manifestations locales.

A l'Assemblée départementale, nous avons voté l'attribution de subventions pour accompagner de nombreux projets.

- **687 717 €** pour la partie mancelle du canton à travers des actions principalement tournées vers l'emploi, le développement économique et la création d'entreprises au sein de la zone industrielle sud. Par exemple, la société Leblanc, réputée pour ses décorations de Noël, a reçu un soutien de 20 000 € pour favoriser son développement.

- **432 925 €** pour Allonnes dont plus de 30 % au profit des actions culturelles et éducatives. Le théâtre de l'Enfumeraie a, dans ce cadre, reçu 43 350 € en 2015/2016.

- **161 368 €** au profit des communes du Bocage Cénomans pour accompagner leurs projets. Ainsi, Fay a bénéficié d'un soutien de 12 266 € pour la création d'un trottoir, route d'Étival ; 4416 € ont été alloués à Pruillé le Chétif pour sécuriser un carrefour.

- **300 000 €** alloués aux besoins et au fonctionnement des collèges du canton.

La solidarité constituant le cœur de métier du Conseil départemental, nous sommes particulièrement vigilants à ce que les habitants du canton bénéficient directement de son soutien, à travers le versement de l'Allocation personnalisée à l'autonomie pour les Personnes âgées, du RSA pour les plus fragiles ou de la Prestation de compensation du handicap.

Par ailleurs, plusieurs structures du canton travaillant au lien social entre les habitants sont régulièrement soutenues par le Département. A titre d'exemples, on peut indiquer :

- **6 600 €** pour la création de la Maison d'assistantes maternelles Les joyeux petits lutins au Mans
- **43 368 €** pour les ateliers d'insertion Echotri au Mans
- **3000 €** pour l'association du Centre social Voyageurs 72 qui agit sur tout le territoire
- **21 900 €** à la Résidence sociale Nelson Mandela (Le Mans)

De très nombreuses associations soutenant des projets liés à la culture, à la jeunesse et au sport ont été accompagnées. Citons par exemple la Société de Tir du Mans, la Compagnie Métronome, l'association Sport et Loisirs du CE Renault, le club de boxe française allonnaise, l'Association Sport et Loisirs de Tennis de table de Mans, l'Excelsior...





# Ils nous font confiance

## Stéphane LE FOLL

Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du gouvernement



« Le 5 juin prochain, l'enjeu est simple : continuer avec un binôme efficace, attentif et disponible et permettre à Sylvie Tolmont et Paul Létard de poursuivre leur action au Conseil départemental. Ils y ont défendu les intérêts du canton avec conviction, sans jamais tomber dans l'acrimonie, la démagogie ou l'opposition systématique.

Pragmatiques, ils incarnent la gauche moderne, tolérante, ambitieuse et à l'écoute de tous. Complémentaires, ils représentent l'ensemble des habitants de ce territoire, à la fois rural, urbain et périurbain.

Ce canton a bénéficié depuis 2012 de nombreuses mesures du Gouvernement et de la Communauté urbaine du Mans présidée par Jean-Claude Boulard (projets urbains d'Allonnes financés par ANRU 2 ; classement en REP des collèges Kennedy et Le Marin donnant plus de moyens ; mise en place du bus Tempo en réponse à la question de l'accès au transport ; aides à la rénovation thermique améliorant de nombreux logements privés...).

Sylvie Tolmont, qui m'a remplacé en tant que Députée à l'Assemblée nationale, a voté toutes les avancées sociales portées par le Gouvernement permettant notamment de partir à la retraite à 60 ans, moderniser notre modèle social pour le pérenniser, garantir à chacun une prise en charge médicale avec le tiers-payant, faire de l'éducation le 1<sup>er</sup> budget de l'État.

Paul Létard sert ce canton avec disponibilité en poursuivant son activité professionnelle. Il apporte ainsi la vision concrète du monde du travail en constante évolution.

Je soutiens pleinement Sylvie et Paul afin qu'ils puissent continuer ce qu'ils ont commencé le 29 mars 2015 pour le canton Le Mans 7 et je vous engage à voter pour eux dès le 1<sup>er</sup> tour. »

## La Gauche pour les habitants du canton (depuis 2012), c'est :

- Création de postes d'enseignants dans les écoles, collèges et lycées du canton.
- Création de la prime d'activités pour les travailleurs pauvres.
- Revalorisation des minima sociaux (augmentation du RSA sur 5 ans de 10 % de plus que l'inflation).
- Mise en place d'une complémentaire santé pour tous les travailleurs.
- Généralisation du tiers-payant permettant aux plus modestes de ne plus avancer les frais médicaux.
- Création des Emplois d'avenir et de la Garantie Jeunes pour aider les jeunes à démarrer dans la vie.
- Revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire.
- Classement d'Allonnes en zone prioritaire au titre du 2<sup>e</sup> programme de Rénovation urbaine.
- Augmentation de 15 % des crédits Politique de la Ville sur 2015 et 2016.
- Financement de la ligne de bus TEMPO par l'État à hauteur de 2,9 M €.

## La majorité départementale de Droite pour les habitants du canton (depuis 2015), c'est :

- Baisse de 26 % de la dotation cantonale dédiée au soutien de projets associatifs, soit une perte de 6 635 € pour les associations de notre canton.
- Suppression de la dotation de base (88 000 € sur 4 ans) destinée à financer les investissements des communes et associations du canton.
- Hausse de 10 % des tarifs de la restauration scolaire pour les collégiens du canton.
- Hausse de 20 % de la carte de transports scolaires pour les élèves fréquentant les TIS.
- Refus du Département de soutenir l'association Aide à domicile au risque de priver 3 500 personnes âgées du soutien à domicile dont elles bénéficient et de provoquer le licenciement de plus de 450 salariés.
- Refus du Département de cofinancer 14 actions au bénéfice des habitants d'Allonnes dans le cadre de la programmation 2016 du Contrat de ville (soit 24 900 € de financement en moins).

## Jean-Claude BOULARD - Sénateur-Maire du Mans

« Par leur dynamisme et leur disponibilité, Sylvie Tolmont et Paul Létard sont des élus de terrain exemplaires. Ils assurent avec efficacité la défense de vos intérêts légitimes au niveau du Conseil départemental. Je leur apporte mon soutien et souhaite que tous ceux qui apprécient notre capacité de rassemblement des forces de Gauche au service de nos territoires et qui partagent nos valeurs d'humanisme votent pour eux afin de faire barrage au Front national qui a provoqué cette élection partielle. »



## Marietta KARAMANLI - Députée de la partie mancelle du canton

« Je connais bien Paul Létard et Sylvie Tolmont. Ils sont des élus locaux actifs et disponibles. A votre écoute depuis mars 2015, ils sauront poursuivre leur mission et défendre avec une véritable ouverture d'esprit les dossiers du canton et vos préoccupations quotidiennes. Ils continueront à mettre leurs convictions de progrès au service de tous. Je souhaite que vous puissiez leur apporter dès le 5 juin prochain, votre soutien et votre vote. »



## François de RUGY - Président « Les Ecologistes ! »

« Face à la droite qui domine le Conseil départemental de la Sarthe et à une extrême-droite en embuscade, les écologistes pragmatiques et responsables font le choix du rassemblement et de l'action avec Sylvie Tolmont et Paul Létard. Pour défendre des propositions et des actions concrètes de développement économique et de progrès écologique et social, Sylvie Tolmont et Paul Létard ont fait leurs preuves dans ce canton. Dimanche, 5 juin, le choix de l'efficacité pour la démocratie locale, les solidarités et l'écologie, c'est le vote pour Sylvie Tolmont et Paul Létard. »



## Mais aussi

André LANGEVIN, Conseiller général du Canton Le Mans Sud-Ouest (1994-2015) / Christophe COUNIL, Patrick DELPECH, Christiane N'KALOULOU, Samuel LOPES, Jacqueline PEDOYA, Marlène SCHIAPPA, Adjoints au Maire du Mans / Françoise DUBOIS, Députée / Olivier BIENCOURT, Conseiller régional / Dominique DAVERAT, Rémy KANUA DIYABANZA et Michel VICTOR, Adjoints au Maire d'Allonnes / Arsène MANBOUNGOU et Rosa Maria FRESLON, Conseillers municipaux d'Allonnes / Laurence PIRON, Conseillère municipale de Pruillé-le-Chétif /...



# Notre méthode : *dialogue et proximité*

Élus de proximité, les Conseillers départementaux doivent avant tout être des élus de terrain, proches et à l'écoute des habitants. Nous nous engageons à poursuivre avec passion et conviction notre mission d'animateurs du canton dans le respect de tous et en toute transparence.

## *Vous* **ÉCOUTER**

Avec plus de 50 permanences au cours de notre première année de mandat et une présence assidue lors de nombreuses manifestations, nous avons prouvé que, fidèles à nos engagements, nous étions à l'écoute de chacun. Nous continuons ce travail de proximité.

- Tenir régulièrement des permanences dans les 7 communes du canton.
- Multiplier les temps de rencontre avec les habitants et les associations du canton.
- Participer aux actions de proximité organisées par les élus municipaux des communes.

## *Vous* **INFORMER**

- Publier une lettre d'informations pour vous rendre compte de notre mandat.
- Tenir à jour un site Internet pour vous tenir informés de notre action au quotidien.

## *Vous* **ASSOCIER**

- Organiser des réunions d'information sur les sujets qui font débat.
- Mettre en place un Conseil cantonal citoyen réunissant les élus, les responsables des associations et les citoyens intéressés pour débattre de tout ce qui fait la vie du canton. Il sera notamment chargé de la répartition des subventions aux associations en toute transparence.

## **CONTACTEZ-NOUS**

Paul LÉTARD et Sylvie TOLMONT  
7 bis rue Bigot 72000 Le Mans  
02 43 24 57 59 /  
lemans7@la-sarthe-a-gauche.com

## **SUIVEZ-NOUS**



[www.la-sarthe-a-gauche.com/  
lemans7](http://www.la-sarthe-a-gauche.com/lemans7)



[www.facebook.com/PaulLétard-  
SylvieTolmont](https://www.facebook.com/PaulLétard-SylvieTolmont)



@Tolmont\_Letard  
@SylvieTolmont

## **RÉUNION** *publique*

**VENDREDI 27 MAI - 19H**  
en présence de Stéphane LE FOLL,  
Maison de quartier Pierre Guédou  
(13 impasse Floréal) au Mans

## **NOUS RENCONTRER SUR LE TERRAIN**

**MERCREDI 25 MAI - 17H**  
Saint-Georges-du-Bois,  
place de la Mairie

**JEUDI 26 MAI - 17H**  
Allonnes, collège Le Marin

**VENDREDI 27 MAI - 16H**  
Chaufour-Notre-Dame,  
devant la mairie

**LUNDI 30 MAI - 17H**  
Pruillé-le-Chétif, parking  
derrière la Mairie

**MARDI 31 MAI - 17H**  
Trangé, place de la Mairie

**MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN - 17H**  
Fay, place de la Mairie

**JEUDI 2 JUIN - 16H**  
Le Mans, devant le bar  
« Le Calumet », rue d'Arnage





## Notre engagement

# continuer à porter notre projet pour le canton

Sur ce canton mêlant l'urbain et le rural, nous, habitants, associations et élus, partageons des préoccupations communes. Nous sommes aussi, chacun, confrontés à des réalités particulières du fait même de notre lieu de vie et de la double nature de ce territoire.

Cette diversité de situations constitue une richesse qui doit inscrire l'action des Conseillers départementaux dans la prise en compte de toutes les spécificités et la recherche permanente d'un équilibre entre les différentes composantes du territoire, notamment en matière de service public.

Élus de terrain, les Conseillers départementaux doivent s'emparer des dossiers en suscitant, en accompagnant et en défendant les projets de leur canton. C'est ce que nous avons fait depuis un an et ce que nous entendons poursuivre à vos côtés.

Nous serons particulièrement vigilants pour :

### FAIRE VIVRE *la solidarité envers les plus fragiles*

- Renforcer les dispositifs permettant le maintien à domicile des personnes âgées.
- Soutenir les projets de maisons de retraite et de logements adaptés aux personnes âgées.
- Agir contre l'isolement et favoriser le lien intergénérationnel.
- Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap.
- Soutenir les actions d'insertion en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi.
- Accompagner la mise en place de la Garantie Jeunes, dispositif national donnant aux jeunes la chance d'une intégration sociale et professionnelle.

### DONNER *la priorité à l'éducation*

- Permettre aux collèges d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions.
- Mettre en œuvre le plan numérique dans les collèges accueillant les enfants du canton.
- Apporter un soutien aux projets pédagogiques des équipes enseignantes.

### ASSURER *le maintien d'un nombre de médecins suffisant*

- Participer à l'élaboration du Plan départemental pour la démographie médicale pour permettre l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.
- Soutenir la création de structures de santé de proximité.

### FAVORISER *le développement économique et la création d'emplois*

- Soutenir les entreprises du canton afin de développer des projets créateurs de richesses et d'emplois et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

### FACILITER *et sécuriser les déplacements*

- Obtenir les travaux permettant de moderniser et de sécuriser le réseau routier du canton, notamment sur le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Cénomans.
- Veiller à ce que les espaces ruraux soient desservis plus efficacement en matière de transports collectifs.

### SOUTENIR *une agriculture de proximité*

- Favoriser les filières courtes.
- Accompagner le maintien des exploitations agricoles du territoire.

### AMÉLIORER *et défendre notre cadre de vie*

- Prendre en compte la dimension environnementale dans tous les projets.
- Financer la construction et la réhabilitation des logements sociaux (économies d'énergie).
- Veiller au maintien des espaces naturels de notre territoire.
- Assurer le suivi du déploiement de la fibre optique pour des liaisons Internet de meilleure qualité.

### ENCOURAGER *la vie associative*

- Veiller au maintien des aides aux principales structures socio-culturelles du canton.
- Aider les associations sportives et culturelles à construire puis réaliser leurs projets.

### PERMETTRE *la solidarité envers les territoires*

- Exiger le maintien des aides départementales en soutien aux projets des 7 communes du canton.
- Obtenir plus d'aides du Département aux actions du Contrat de ville (Allonnes).
- Accompagner l'entrée dans Le Mans Métropole des communes du Bocage Cénomans.